

EXTRAIT DU RELEVÉ DE DÉLIBÉRATIONS

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UTC

RÉUNI LE 11 MARS 2021

Point n° 8 : Délégation de pouvoir donnée par le conseil d'administration de l'UTC au directeur de l'UTC.

Nombre de membres composant le conseil : 28

Nombre de membres en exercice : 27

Quorum : 14 membres présents ou représentés

Présents : 20

Représentés : 4

« ...

Vu l'article 56 de la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche,

Vu l'article 14 des statuts de l'UTC,

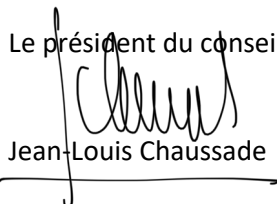
Le conseil d'administration accepte à l'unanimité des membres présents et représentés de déléguer au directeur de l'UTC, à compter du 1^{er} février 2021, les décisions suivantes :

- ***remise d'une dette à concurrence de 2000 € afin d'éviter des frais de poursuites par voie d'huissier de justice,***
- ***actions en justice pour la défense de l'UTC,***
- ***conventions et contrats (approbation),***
- ***attributions aux associations étudiantes de l'UTC des subventions d'un montant inférieur ou égal à 2000 €,***
- ***attribution des prix aux lauréats du prix Roberval et du prix de thèse,***
- ***marchés publics (approbation),***
- ***attribution définitive des crédits destinés aux étudiants au titre du fonds de solidarité et du développement des initiatives étudiantes (FSDIE) destinés aux activités étudiantes de février,***
- ***règlement des cotisations représentatives de la participation de l'UTC à certains organismes institutionnels,***
- ***attribution d'exonérations s'élevant au maximum à 20% du tarif de la formation continue,***
- ***acceptation de dons d'un montant de 15 000 € maximum,***
- ***attribution d'aides en matière d'action sociale.***

... »

Fait à Compiègne, le 11 mars 2021

Le président du conseil d'administration de l'UTC,


Jean-Louis Chaussade